

A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

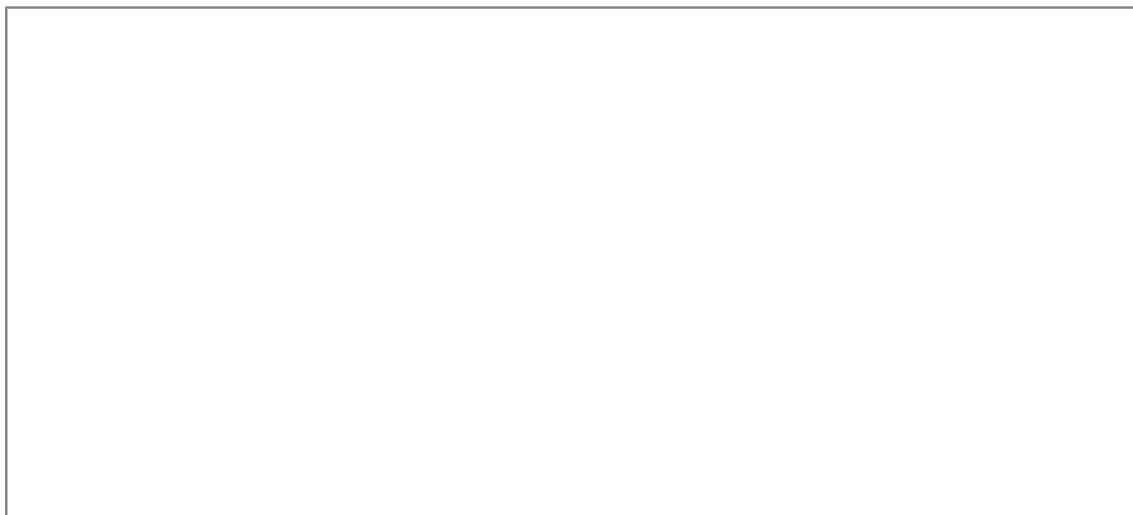
Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**

Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**

Sigle du programme: **ESP2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières



- souhaitez un complément de formation en santé publique après un premier master; un programme allégé pourra vous être proposé;
- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- des horaires adaptés à la vie professionnelle.

ESP2M - Profil enseignement

6.2 Utiliser/développer des habiletés de mobilisation, négociation, gestion de conflits et d'animation de groupes tout en conciliant/négociant les divers intérêts visant l'amélioration de la santé et du bien-être.

6.3. Argumenter, écrire ou agir en faveur d'une cause, d'une politique ou d'un groupe de personnes pour réduire les inégalités de santé, favoriser l'accès aux services de santé et promouvoir l'utilisation efficiente des ressources.

7. Identifier des actions ou des projets pour aider des personnes ou des groupes à faire des choix en santé et agir sur leur mode de vie et leur environnement.

Amener les personnes, dans le cadre d'une relation interpersonnelle ou dans un cadre collectif :

7.1. à développer des compétences réflexives et auto-régulatrices en lien avec des problématiques de santé personnelles ou collectives,

7.2. à engager des actions pouvant contribuer à la préservation ou l'amélioration de leur santé, et accompagner leur démarche, notamment en soutenant la motivation à des actions positives.

8. Intervenir efficacement et de résoudre des problèmes complexes dans le domaine de la Santé Publique.

Pour cela l'étudiant sera capable de participer activement:

8.1 A la description des implications des choix opérés en matière d'intervention, en particulier ceux s'adressant aux déterminants de la santé, y inclus les déterminants économiques, et à la recommandation ou au choix d'une piste d'action.

8.2 A l'élaboration d'un plan de mise en œuvre tenant compte des contraintes du contexte, notamment sociales, économiques, légales et éthiques.

8.3 A la mise en œuvre adaptative du plan, en gérant le risque et l'incertitude inhérents au contexte réel (économiques, social, légal, éthique).

8.4. Au management, au financement et à la gestion des programmes de santé, de développement des institutions ou des systèmes de soins de santé et à l'évaluation des interventions et des programmes (efficacité, équité, efficience, impact).

9. Développer des habiletés de leadership qui favorisent le développement des compétences, améliorent l'efficience et le bien-être du et dans le milieu de travail en inscrivant son action dans un cadre institutionnel à la fois porté et contraint par les objectifs des organisations et des parties prenantes.

9.1 Contribuer au développement d'une vision commune et de valeurs essentielles pour la planification et la mise en œuvre de politiques de santé et de démarches de soins dans les collectivités.

9.2. Situer son action dans une démarche stratégique et mobiliser les personnes, les équipes, l'information et les ressources, en interdisciplinarité et en tenant compte des principes éthiques de la santé publique.

9.3 Démontrer une habileté à renforcer les capacités communautaires et/ou institutionnelles par le partage des savoirs et du pouvoir.

9.4 Faire évoluer une situation, une communauté ou une organisation par des solutions innovantes et appropriées, tenant compte du contexte.

Au terme du master, tous les étudiants auront acquis les compétences des catégories 1 à 5: Sciences de la santé publique, Analyse, Apprentissage tout au long de la vie, Diversité et inclusion, et Communication.

En fonction de leur parcours et de leur expérience et de leur projet professionnel, les étudiants devraient acquérir au moins 3 des 4 autres compétences (catégories 6 à 9).

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

En fonction du parcours antérieur, un module complémentaire de maximum 60 crédits complétera le programme (voir les conditions d'admission).

Le master (120 crédits) comporte un socle commun de formation : un tronc commun (60 crédits) et une finalité spécialisée en santé publique (30 crédits).

Le programme est complété par un choix de deux options de 15 crédits.

ESP2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Cours obligatoires (30 crédits)

○ WFSP2100	Problématique générale de la santé publique	Pietro Coletti Alain Loute (coord.) Sophie Thunus	FR [q1] [20h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2101	Organisation des soins et systèmes de soins de santé	Jean Macq	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2102	Sociologie et psychologie de la santé	Brice Lepièce Vincent Lorant (coord.) Nicolas Zdanowicz	FR [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2103	Economie de la santé	Christian Léonard Sandy Tubeuf	FR [q2] [40h+15h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ WFSP2104	Statistiques en sciences de la santé (Introduction)	Niko Speybroeck	FR [q2] [30h+21h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2105	Introduction à l'épidémiologie et à la démographie	Séverine Henrard (coord.) Bruno Masquelier	FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ WFSP2106	Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique	Isabelle Aujoulat	FR [q2] [20h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	

o Mémoire (28 crédits)

○ WFSP2298	Séminaire d'accompagnement du mémoire <i>Cette activité débute en bloc 1 mais est validée en bloc 2</i>	Isabelle Aujoulat Séverine Henrard Olivier Jégou Vincent Lorant Jean Macq Annie Robert Niko Speybroeck Sophie Thunus Sandy Tubeuf	FR [q1+q2] [60h+15h] [5 Crédits] 🌐		X
○ WFSP2299	Mémoire ■		FR [] [] [23 Crédits] 🌐		X

o Questions de sciences religieuses (2 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi les 3 suivants :

⌘ LTECO2101	Santé, spiritualités et religions : A. Récits bibliques et récits cliniques	Claude Lichtert	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐		X
⌘ LTECO2102	Santé, spiritualités et religions : B. Le spiritual care en médecine.	Serena Buchter Marcela Lobo Bustamante	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐		X
⌘ LTECO2103	Santé, spiritualités et religions : C. Science, éthique et religion	Eric Gaziaux	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐		X

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Options et/ou cours au choix [30.0]

Les options permettent de couvrir les différents métiers auxquels veut former le master en sciences de la santé publique.

- Une option centrée sur la **coordination et l'organisation du soin** au sein de réseau ou système locaux de soins.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

- Trois options couvrant différents domaines de la **promotion de la santé**:

- Comportements et compétences pour la santé
- Approche communautaire des politiques et programmes de santé
- Politiques et programmes en promotion de la santé

Ces options s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

- Deux options pour la **gestion et le management des institutions de soins**:

- Gestion des institutions de soins (y compris de longs séjours)
- Management et développement organisationnel

Ces options s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

- Une option de **méthodes avancées en santé publique**.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir des compétences dans le domaine de méthodes ou de recherche en santé publique.

- Deux options sur la **prise en charge de problématiques liées à des groupes populationnels spécifiques**:

- Personne âgée et gériatrie
- Community mental health

Les options de ce groupe devraient se combiner avec une option des groupes précédents.

L'étudiant choisit deux options de 15 crédits.

Recommandations pour le choix de combinaison des options :

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option politiques et programmes en promotion de la santé

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option Community mental health

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option personne âgée et gériatrie

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option management et développement organisationnel

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option Community mental health

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option personne âgée et gériatrie

Option comportements et compétences pour la santé et Option approche communautaire des politiques et programmes de santé

Option comportements et compétences pour la santé et Option coordination et réseaux de soins

Option comportements et compétences pour la santé et Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours)

Option coordination et réseaux de soins et Option Community mental health

Option coordination et réseaux de soins et Option personne âgée et gériatrie

Option coordination et réseaux de soins et Option management et développement organisationnel

Option méthodes avancées en santé publique et une des 8 autres options au choix

D'autres combinaisons sont possibles en cas d'allègement (c'est à dire de répartition du programme sur plusieurs années académiques).

- > Option coordination et réseaux de soins [prog-2024-esp2m-wesp210o]
- > Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [prog-2024-esp2m-wesp211o]
- > Option politiques et programmes en promotion de la santé [prog-2024-esp2m-wesp212o]
- > Option comportements et compétences pour la santé [prog-2024-esp2m-wesp213o]
- > Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [prog-2024-esp2m-wesp214o]
- > Option management et développement organisationnel [prog-2024-esp2m-wesp215o]
- > Option personne âgée et gériatrie [prog-2024-esp2m-wesp218o]
- > Community mental health [prog-2024-esp2m-wesp219o]
- > Option méthodes avancées en santé publique [prog-2024-esp2m-wesp222o]

Option coordination et réseaux de soins [15.0]

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins. Acquis d'apprentissage: • Pouvoir développer une analyse systémique, être capable d'ion managt5Tm [(sys)92capabl.5 m9ne

traitant. Pouvoir développer un leadership avec un réseau de soins autour d'un patient. • Pouvoir évaluer des plans de soins individuels et pouvoir évaluer le fonctionnement de système ou réseaux de soins. • Pouvoir gérer de manière efficiente un réseau de soins / un système local de soins.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

				Bloc annuel	
				1	2
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	PR [q1] [27h+6h] [3 Crédits]  > English-friendly		x
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	PR [q2] [30h] [3 Crédits] 		x
§	Soins de santé	Jean Macq	PR [q1] [24h] [3 Crédits] 		x
§	Processus de soins de santé	Frédéric Bielen Fabian Dehanne Carole Schirvel	PR [q2] [30h] [3 Crédits] 		x
WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	Pierre Meurens Laurianne Terlinden Sophie Thunus (coord.)	PR [q1] [40h+30h] [5 Crédits] 		x



Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent.
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire.
- Organiser l'information et communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.).
- Assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Od5 mais organisé l6n,n4é2m [(Non organ87 cm q 6 0gatoire)] TJ ET Q q 1 0 0 1 20 158.693 cm q 6 0 0 -6 20 6.955 cm /lm4 Do Q BT /F1 6 0 -1 26 6.9549999

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé.
- Permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé. Concernant les cours au choix, une séance d'informations est organisée en début d'année académique.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

Option comportements et compétences pour la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage : • Comprendre le rôle des compétences (fonctionnelles, psychosociales, émotionnelles) et de la littéracie dans la genèse des comportements à risque ou protecteurs en matière de santé. • Clarifier les valeurs qui sous-tendent différents types d'interventions visant des changements de comportements et/ou le développement de compétences dans le champ de la santé. • Argumenter le choix d'objectifs et de méthodes d'intervention et d'évaluation qui respectent et soutiennent l'autonomie des personnes dans leurs objectifs de santé. • Comprendre l'impact de différents modes et méthodes de communication sur l'autonomie des personnes

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours)

[15.0]

Cette option s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir ou perfectionner leurs compétences en gestion de services, unités, département au sein d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. Au terme du programme de l'option, le (la) diplômé(e) aura acquis des compétences suivantes : • la gestion proprement dite : concevoir, planifier, organiser et évaluer des ressources, des moyens et des processus, et des interventions, • le respect des aspects légaux et administratifs, • la prise en compte des contraintes logistiques ou techniques. Les compétences transversales suivantes sont aussi à développer : Capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche en lien avec les pratiques. Pour acquérir ces compétences sont à privilégier les méthodes qui favorisent l'acquisition de compétences par les lectures personnelles, les cours interactifs (avec, par exemple, une comparaison de structures, organisations, organigramme de divers hôpitaux), les études de cas, l'observation sur le terrain, travaux pratiques individuels et de groupe. Exposés de nature plus magistrale pour les aspects juridiques avec nombreuses illustrations.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ WFSP2250	Gestion financière des hôpitaux ■	Philippe Dehaspe	FR [q1] [32h+15h] [3 Crédits] 🌐	x
○ WFSP2252				

Option management et développement organisationnel [15.0]

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. L'objectif général de cette option est de donner aux étudiants un cadre de référence conceptuel et des outils afin de : • réaliser un diagnostic organisationnel dynamique ; • appréhender les comportements organisationnels ainsi que les principes à la base de la gestion des personnes ; • comprendre les rôles de la fonction Ressources Humaines ; • gérer le changement, piloter les projets qu'il suppose et assurer la communication nécessaire à l'information et la mobilisation des acteurs ; • construire son propre plan professionnel.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret (coord.) Patrice Gobert	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		x
○ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	Pierre Meurens Laurianne Terlinden Sophie Thunus (coord.)	FR [q1] [40h+30h] [5 Crédits] 🌐		x
○ WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins	Mathieu Louiset Frédéric Thys (coord.)	FR [q2] [40h+15h] [3 Crédits] 🌐		x
○					

Option personne âgée et gériatrie [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Décrire de façon approfondie le sujet âgé en santé ou avec problèmes de santé ainsi que des populations-type de personnes âgées dans le réseau de soins. • Adapter ses représentations et ses attitudes vis-à-vis des aînés et des pratiques gériatriques. • Intégrer les concepts et théories en gériatrie : fragilité et patient fragile, modèle du fonctionnement de l'organisation mondiale de la santé, dynamique du déclin fonctionnel et sa prévention, qualité de vie de la personne âgée, démarche éthique et projet thérapeutique. • Utiliser les outils adaptés à l'évaluation des besoins et des résultats des programmes. • Planifier des soins en équipe multidisciplinaire, de manière individualisée ainsi que pour un groupe de patients. • Analyser et résoudre les situations complexes et les accompagner. • Analyser et résoudre des problèmes spécifiques (syndromes gériatriques) et appréhender par les moyens non pharmacologiques les affections chroniques invalidantes (e.g. démences, ostéoporose, insuffisance cardiaque, déficiences sensorielles).

- Obligatoire
 - ✘ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊙
-

Community mental health [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale. • Apprendre identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale. • Elaborer et mettre en œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés. • Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation des patients psychiatriques chroniques et sévères.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Cours obligatoires (10 crédits)

○ WPSYC2211	Organisation des services de santé mentale	Vincent Dubois Pablo Nicaise	[FR] [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	---------------------------------	-------------------------------

Bloc
annuel

1 2

WFSP2220

Approche communautaire de la santé (1re partie)

William D'Hoore (coord.)
Nathalie Thomas
Bruno Vankelegom

[q1] [30h+25h] [7 Crédits]

Option méthodes avancées en santé publique [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Séminaire au choix (3 crédits)**

L'étudiant choisit un des séminaires suivants :

⊗ WFSP2201	Advanced methods in public health : seminar ■	Niko Speybroeck	EN [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐		x
⊗ WFSP2203	Séminaire de recherche en économie de la santé ■	Sandy Tubeuf	FR [q2] [20h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly		

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LGEO2230	Géographie médicale et de la santé	Sophie Vanwambeke	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		x
⌘ WSPIN2212	Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain)	Jean Macq	FR [q1] [24h] [3 Crédits]		x
⌘ LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition	Valentin Couvreur Nathalie Delzenne Valérie Swaen	FR [q1 ou q2] [22.5h] [3 Crédits]		

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent : [voir conditions d'admission](#)

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera individualisé en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet de formation, à savoir, les options du master. Des dispenses et/ou remplacements de cours peuvent être obtenus avec accord du responsable du programme (formulaire au secrétariat). Voir le site : www.uclouvain.be/fsp où se trouvent également les horaires de cours.

○ WESP1001	Introduction aux systèmes de santé et de soins	Vincent Lorant	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils	FR [q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
○ LFSM1107	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Bénédicte Thonon (supplée Damien Brevers)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1005	Comptabilité générale	Karine Cerrada Cristia	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1006	Economie politique	Sandy Tubeuf	FR [q2] [15h+9h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ WESP1007	Introduction aux théories des organisations	John Cultiaux Sophie Thunus	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ WESP1009	Méthodologie du travail universitaire (séminaire inter facultaire)	Pietro Coletti	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1010	Introduction à la statistique descriptive et aux probabilités	Séverine Henrard Niko Speybroeck (coord.)	FR [q1] [18h+18h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1011	Introduction à la recherche scientifique en santé publique	Pietro Coletti (coord.) Vincent Lorant	FR [q1] [30h+15h] [3 Crédits] 🌐
○ LANGL1853	Anglais: Compréhension à la lecture	Estelle Dagneaux (coord.)	EN [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ WFARM1009	Eléments d'anatomie générale et fonctionnelle	Christine Galant (coord.) Catherine Hubert Alain Poncelet	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

WESP2123	"Principes des essais cliniques" a comme prérequis WFSP2104 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
WESP2232	"Epidémiologie génomique" a comme prérequis WFSP2104 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
WFSP2200	"Social network research: health and society" a comme prérequis WFSP2102 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
WFSP2201	"Advanced methods in public health : seminar" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2202	"Health survey methods" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2203	"Séminaire de recherche en économie de la santé" a comme prérequis WFSP2103 ET WFSP2112 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2103 - Economie de la santé • WFSP2112 - Evaluation de programme en santé publique
WFSP2204	"Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique" a comme prérequis WFSP2106 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique
WFSP2210	"Système d'information sanitaire pour les services, la population d'un bassin de soins et les trajectoires des patients : dossier partagés, réseaux (e-health, réseau santé wallon, etc)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
WFSP2211	"Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
WFSP2212	"Initiation à la pratique de la coordination des soins et des systèmes de soins et stage en milieu médico-social" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
WFSP2218	"Analyse longitudinale : régression linéaire, logistique et de Poisson" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2220	"Approche communautaire de la santé (1re partie)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2221	"Approche communautaire de la santé (2e partie)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2222	"Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2228	"Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105

- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
- WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie

WFSP2230

"Politique de santé" a comme prérequis WFSP2100

- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique

WFSP2238

- WFSP2100 - Probistiques en sciences de la santé (Introduction)•WFSP2105

ESP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers étrangers			
Tous les programmes de premier cycle UE	Bacheliers étrangers UE	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier)
		-	

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - AESI orientation Sciences: biologie, chimie, physique - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - sage-femme - jusque 15 crédits supplémentaires

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA de spécialisation - cadre de santé - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en anesthésie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en gériatrie et psychogériatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en oncologie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé communautaire - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins péri-opératoires - jusque 15 crédits supplémentaires

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en audiologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en bandagisterie-orthésiologie-prothésiologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en diététique - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en ergothérapie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion de l'environnement urbain - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en logopédie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en orthoptie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en podologie-podothérapie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA: hygiéniste bucco-dentaire - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA: infirmier responsable de soins généraux - jusque 15 crédits supplémentaires

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			
Les Masters universités belges et UE (master 120 cr)		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant

Ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les réalités de la pratique de la santé publique : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option, etc.
 - L'articulation théorie/pratique est au coeur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières et des stages.
 - La prise en compte du projet de formation et professionnel de l'étudiant grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base (dont les options). Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
 - La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de l'interdisciplinarité.
 - L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.
- Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Faculté

Entité de la structure	SSS/FSP
Dénomination	Faculté de santé publique (FSP)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	FSP
Adresse de l'entité	Clos Chapelle-aux-champs 30 - bte B1.30.02 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 34 39 - Fax: +32 (0)2 764 34 35

Mandat(s)

- Doyenne : Sophie Thunus

Commission(s) de programme

- Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail ([MDTE](#))
- Commission programme master de spécialisation en méthodologie de la santé publique-Specialized master in public health methodology ([MPHM](#))
- Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée ([MSPS](#))
- Commission de programme MS en santé publique, analyse et évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé internationale ([SPIN](#))

Responsable académique du programme: [Sophie Thunus](#)

Jury

- Président de jury du master en sciences de la santé publique: [Vincent Lorant](#)
- Secrétaire de jury du master en sciences de la santé publique: [Isabelle Aujoulat](#)

Personne(s) de contact

-